



**Asmae - Association Sœur Emmanuelle**  
Lettre d'information mensuelle n°42 – septembre 2017

## A la Une

### FRANCE : « YALLA ! POUR LES DROITS DE L'ENFANT », BILAN DE L'ANNÉE 2016 – 2017.

*Créé en 2014, « Yalla ! Pour les Droits de l'enfant » est un projet de sensibilisation aux droits de l'enfant, destiné aux élèves d'écoles primaires, de collèges et de lycées.*

Les enfants découvrent leurs droits inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, et le quotidien des enfants du monde, de manière interactive, à travers des ateliers participatifs, ludiques et créatifs. Asmae encourage les enfants et les jeunes à comprendre l'importance de leurs droits et les sensibilise aux inégalités.

Ce projet pédagogique offre également un cadre de réflexion et d'action complémentaire aux méthodes d'apprentissages scolaires classiques. Il encourage les enfants à la participation, au dialogue, et à la coopération à travers la réalisation d'une action solidaire concrète. Les élèves s'approprient les valeurs de la solidarité et de l'engagement pour contribuer à la construction d'un monde plus juste.

#### Un projet en 3 étapes

Le projet « Yalla ! Pour les droits de l'enfant » est conçu en 3 étapes pour permettre aux élèves de s'imprégner des questions soulevées et de les approfondir. Les deux premières étapes impliquent la présence d'Asmae dans les classes pour des animations ; la troisième est construite dans une collaboration entre les équipes pédagogiques, les élèves et Asmae.

#### Bilan 2016-2017

Pendant l'année scolaire 2016/2017, **15 établissements** ont participé au projet « Yalla ! Pour les droits de l'enfant ». L'encadrement et l'animation réalisés par **2 jeunes en service civique** ont permis de sensibiliser **1 231 élèves** répartis dans **49 classes**. Les actions solidaires réalisées par les élèves lors de la 3ème étape du projet, a rendu possible la **collecte de 6 984 €** reversés aux projets d'Asmae choisis par les élèves.



[Cliquez sur l'image pour découvrir le projet en vidéo.](#)

Asmae vous propose de mettre en œuvre son projet "**Yalla ! Pour les droits de l'enfant**" dans votre établissement.  
[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

## L'invitée du mois

### MADAGASCAR : ASMAE ET LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE FORMALISENT LEUR PARTENARIAT.

Le 06 septembre 2017, le Ministère de l'Éducation Nationale Malgache et Asmae ont signé une convention-cadre de partenariat. Cet accord est une reconnaissance de l'expertise et du travail d'Asmae. Tanina Ouadi, Représentante d'Asmae dans la « grande-île », nous en précise la portée et les enjeux.

#### Dans quel contexte s'inscrit la signature de cet accord-cadre ?

Cet accord formalise un partenariat de longue date. Présente à Madagascar depuis 2001, Asmae a été régulièrement invitée par le ministère à participer aux réseaux et aux instances d'élaboration et de suivi de la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'éducation et la protection des enfants (Conseil National de l'Éducation, [plateformes petite enfance et éducation inclusive](#)...). Dans le cadre de notre participation à la rédaction du document de cadrage de l'éducation inclusive à Madagascar en 2016, nous avons par exemple contribué à la prise en compte des enfants vulnérables dans ce type d'éducation. **Cet accord-cadre de partenariat est historique et c'est une reconnaissance de notre expertise.**



De gauche à droite, M.RABARY Andrianiaina Paul - Ministre de l'Éducation Nationale à Madagascar et Tanina Ouadi, Représentante Pays d'Asmae.

#### Quelles sont les grandes lignes de ce partenariat ?

Asmae s'engage à informer le ministère de l'évolution de sa stratégie et à collaborer dans la mise en œuvre et l'évaluation de la politique sectorielle de l'éducation. Asmae s'engage aussi à partager ses savoir-faire techniques avec le ministère. Quant à celui-ci, il s'engage à utiliser et diffuser les outils et manuels pédagogiques produits par Asmae s'ils sont pertinents. Asmae pourra à tout moment suivre, évaluer et fournir des recommandations afin d'améliorer les impacts.

#### Quels seront les bénéfices et les impacts pour Asmae ?

À la suite de cette convention de partenariat, nous allons signer des protocoles d'accords sur les projets en cours et à venir. Dans l'immédiat, nous allons formaliser le protocole d'accompagnement sur l'essai définitif de l'imagier Sary Fetsy ([découvrir ce projet](#)) que le ministère expérimente depuis un an.



[Cliquez ici pour en savoir plus sur notre intervention à Madagascar](#)

## L'Actu terrain

### **INDE : DONNER AUX ENFANTS LES CAPACITÉS ET LE GOÛT DE LIRE !**

*Implantée en Inde depuis 1996, Asmae a développé des projets innovants qui améliorent le quotidien des enfants indiens et de leur communauté. Zoom sur l'un de nos projets phares : les classes de lectures.*

#### **Door Step School : des « classes de lecture » pour réduire le taux de l'illettrisme**

En Inde, des millions d'enfants finissent leur scolarité du primaire sans être capables de lire de courts paragraphes ou faire des additions toutes simples. De 2002 à 2016, Asmae a soutenu le projet « grandir avec les livres » de Door Step School, un partenaire basé à Mumbai. Ce projet vise à renforcer les compétences en lecture des enfants dès le plus jeune âge. Ce soutien a pris trois formes : la mise en réseau des associations locales, le soutien financier, et l'envoi de 5 Conseillers Techniques qui ont notamment rédigé des outils utilisés dans le cadre des « classes de lecture » et formé des professionnels locaux.

Les classes de lecture sont animées par des « fées des livres ». Elles accompagnent les instituteurs de l'École publique indienne dans l'apprentissage de la lecture des enfants. Chaque « Fée des Livres » offre aux enfants, ravis à chacune de ses venues, la possibilité d'emprunter de nombreux livres. Le projet « Classe de lecture » est aujourd'hui reconnu au niveau du gouvernement indien de l'État.

De 2002 à 2014, Asmae a accompagné 10 partenaires répartis dans les États du Tamil Nadu et du Mahārāshtra, soit plus de 17500 enfants bénéficiaires issus de 83 écoles, dont 10 écoles pour Door Step School. Au regard de l'autonomie et des compétences acquises par le partenaire, Asmae poursuit désormais sa collaboration sous la forme d'un « partenariat ressources ».

*(Re)Découvrez le projet en vidéo avec des témoignages des « fées des livres »*



## VIE ASSOCIATIVE

Le samedi 23 septembre a eu lieu la matinée des forces vives de l'association. Les administrateurs, les salariés et les bénévoles ont assisté à une table ronde sur le thème "Urgence et développement : Quelles approches en matière d'éducation et de protection de l'enfance". Alain Boinet, Fondateur de l'ONG Solidarités International et Guillaume Cailleaux, Responsable des projets Internationaux à SOS Village d'Enfants Luxembourg, nous ont fait l'honneur d'être présents et de partager leurs expériences sur ce sujet. Par ailleurs, les Responsables de Projets Asmae aux Philippines et au Liban (Marion Mortel et Nadine Abdul Sater) ont apporté leur éclairage sur l'intégration des problématiques d'urgence à des projets d'aide au développement.



De gauche à droite, Alain Boinet et Guillaume Cailleaux

## PROJET « YALLA ! POUR LES DROITS DE L'ENFANT »

### - Recrutement d'établissement

Vous êtes enseignant, élève ou parent et les droits de l'enfant vous intéressent ? Asmae vous propose de mettre en place son projet « Yalla ! Pour les droits de l'enfant » dans votre établissement !... contactez Antoinette au 01 70 32 02 50 / sensibilisation@asmae.fr

Cliquez ici pour en savoir plus : <http://www.asmae.fr/je-mobilise-mon-etablissement-scolaire/>

Vous souhaitez rejoindre Asmae ? Découvrez nos dernières offres d'emplois en cliquant sur le lien suivant : <http://www.asmae.fr/jobs/>